

N° 132 - mensuel - décembre 2005

Ministère
de la culture
et de la communication

3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

www.culture.gouv.fr
www.culture.fr

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication



L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE
DE LA CULTURE DANS LES QUARTIERS

Dossier :
Promouvoir
la diversité
linguistique

ISSN 1255 - 6270

SOMMAIRE

Dossier

Page 7

Promouvoir la diversité linguistique

Actualité

Page 4

Rencontres de Budapest : placer la culture au cœur du projet européen

Page 6

Un musée d'art contemporain en banlieue parisienne

Page 12

La chapelle du musée Rodin rénové rouvre ses portes

Page 13

Un idéogramme pour les musées de France

INA : un contrat d'objectifs placé sous le signe du développement

Page 15

Audiovisuel : la CFII sera diffusée avant fin 2006

Portrait

Page 16

Monique Veaute : « La francophonie est une réponse vivante, différente, positive à la mondialisation »

En couverture : La Casa musicale - Festival hip-hop « Block Party » à Perpignan © Casa musicale

Directeur de la publication : Henri Paul
Rédacteur en chef : Paul-Henri Doro
Comité de rédaction : Jacques Bordet, Emmanuel Boutier, Manuel Candré, Marc-Antoine Chaumien, Robert Fohr, Xavier Froment, Nicole Gasser, Marie-Christine Hergott, Vincent Lorenzini, Sylvie Perruchon, Astrid Roche.

Conception graphique : Jeanne Verdoux

Maquettiste : Emmanuel Boutier

Impression : PLB Communication

N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série

Tirage : 35 000 exemplaires

0,30 € le numéro

Pour recevoir la lettre d'information :

Adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01
Fax : 01 40 15 81 72
internet : <http://www.culture.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DANS LES QUARTIERS

En demandant à tous les lieux d'expression culturelle « *de s'ouvrir et de se projeter encore plus à l'extérieur* », Renaud Donnedieu de Vabres a indiqué, le 9 novembre, sur LCI, qu'il allait « *amplifier* » les actions menées par le ministère de la culture et de la communication dans les quartiers difficiles des banlieues. S'il n'y avait qu'une seule priorité, ce serait l'éducation artistique. « *Plus que jamais* », elle s'affirme « *comme la première clef de l'égalité des chances* », a assuré le ministre, le 12 novembre. Deux exemples : en citant les musiques actuelles et le hip-hop, qui rencontrent un « *succès extraordinaire* », il a rappelé le soutien apporté par le ministère de la culture à la formation des danseurs hip-hop, notamment le travail du Centre chorégraphique

ANRAT : UN JUMELAGE ENTRE ARTISTES ET ÉCOLES

En intervenant le 12 novembre lors des assises de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT), qui se tenaient à Nantes, Renaud Donnedieu de Vabres a souligné que « *l'éducation artistique et culturelle s'affirme plus que jamais comme la première clef de l'égalité des chances* ». Comment ? En associant une structure culturelle à chaque établissement scolaire. Ce n'est pas tout. Avec Jean-Louis Borloo, son intention est que « *chaque programme de logements compte un lieu d'expression artistique* », rejoignant ainsi la réflexion de l'ANRAT, un réseau comptant plus de 4 000 personnes qui a élaboré ces rencontres du « théâtre-éducation ».

national (CCN) de Tours, de la scène conventionnée l'ESPAL, au Mans, ou de la chorégraphe espagnole Bianca Li. Second exemple : l'apprentissage de la langue française qui constitue, a signalé le ministre au Sénat le 10 novembre, « *le premier facteur d'insertion sociale et professionnelle* ». Ainsi, en 2005, pour lutter contre l'exclusion linguistique, la délégation générale à la langue française et aux langues de France a expérimenté un diplôme initial de langue française, qui sera lancé à partir du 1^{er} janvier 2006 (voir encadré page 10). Outre ces deux exemples, c'est sur l'ensemble des domaines du ministère, notamment avec *Vivre les villes* pour l'architecture, *Cinéville* pour le cinéma ou les parcours artistiques réalisés sur le trajet des tramways dans nos ca-

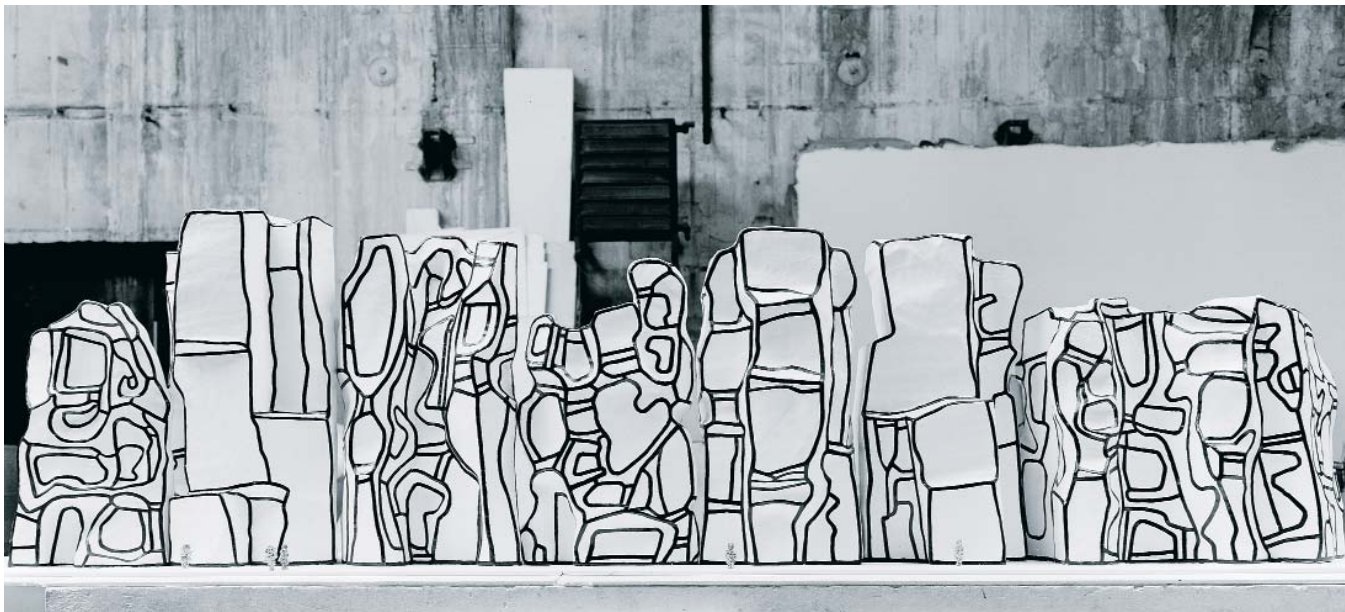
LANGUE FRANÇAISE : UNE CARAVANE ITINÉRANTE POUR LES DIX MOTS

Depuis 2003, La Caravane des dix mots sillonne les rues et les routes de la région Rhône-Alpes à la rencontre de publics éloignés de l'offre culturelle classique. A ceux-ci, elle propose, avec le concours d'artistes professionnels, des ateliers de langue française, facteur essentiel d'intégration et de cohésion sociale. La Caravane intervient ainsi dans des prisons, des hôpitaux, des centres sociaux, des associations de quartier, des foyers. Autour de dix mots, elle permet la rencontre fructueuse de publics qui habituellement ne se côtoient pas, et parfois même s'opposent : jeunes issus de milieux défavorisés avec des associations de retraités ; femmes immigrées en cours d'alphabétisation avec le public des nouveaux territoires de l'art. Elle est aussi à l'origine de révélation de jeunes talents, comme le groupe de musique *Prise II conscience*.

pitales régionales, que de nombreuses actions de médiation sont menées sur le terrain avec le concours de diverses structures, notamment associatives. Sans prétendre en dresser un bilan exhaustif, la *Lettre d'information* a choisi quelques exemples emblématiques. Reste l'essentiel. Il y a plusieurs mois, avec une vaste opération destinée à lutter contre les discriminations, Renaud Donnedieu de Vabres posait la question : comment « *Vivre ensemble* » ? Une mission, placée sous l'autorité de Jean-François Hébert, le président de la Cité des sciences et de l'industrie, a mis en œuvre un vaste programme d'actions destiné à « *mieux se comprendre* ». Après de nombreuses manifestations sur l'ensemble du territoire, la question reste, plus que jamais, ouverte.

« VIVRE ENSEMBLE » : UNE ACTION THÉÂTRALE À COLMAR

Jusqu'à fin 2004, la mission « *Vivre ensemble* » a lancé des manifestations, dont plusieurs sont emblématiques des problèmes sociaux d'aujourd'hui comme « *Rencontres contre le racisme et l'antisémitisme* » ou encore « *Les défis de la laïcité* » (Bibliothèque publique d'information à Paris). Depuis une opération exemplaire de formation théâtrale se déroule à Colmar (Alsace) en partenariat avec le Centre d'art dramatique régional, l'Atelier du Rhin. A la demande de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), l'Atelier du Rhin a développé un jumelage avec un quartier de Colmar en difficulté. Et... ce jumelage s'est résolument inscrit dans la durée. On notera notamment le travail régulier d'ateliers avec un groupe d'habitants et la présentation d'une pièce de théâtre montée dans le quartier et jouée en plein air. Les habitants se sont ainsi retrouvés acteurs mais aussi, pour la première fois pour certains, spectateurs.

A Vitry, le MAC/VAL présente *La rue de Jean Dubuffet 1971-74* © Adagp, Paris 2005

MUSÉES : OUVRIR « LES PORTES DU TEMPS » A FONTAINEBLEAU

Avec plus de 250 groupes émanant des réseaux d'éducation populaire et près de 8000 jeunes d'Ile-de-France, du Loiret et de l'Yonne, l'opération « Les Portes du Temps », organisée pendant l'été 2005 pour les jeunes « *qui ne partaient pas en vacances* », a connu un franc succès. L'idée ? Associer des pratiques artistiques et sportives à des visites du château et des promenades dans le parc animées par des comédiens. Le but ? Découvrir le patrimoine exceptionnel de Fontainebleau, riche de huit siècles d'histoire. De plus, l'opération aura mobilisé pendant quatre mois une équipe de cinquante personnes spécialement recrutées à cet effet. Forte de son succès, elle devrait être reconduite en 2006 dans différents sites, notamment à Compiègne, Ecouen, Pierrefonds, Tarascon, Mont-Dauphin, Haut Koenigsbourg, Champs-sur-Marne, Port Royal des Champs, Pau et Chambord... en attendant une « *généralisation sur tout le territoire* », indique Renaud Donnedieu de Vabres.

LA PLANÈTE HIP-HOP S'EXPRIME A CRÉTEIL

Avec les travaux de la Grande Halle de la Villette, la manifestation phare de la culture hip-hop en France, les Rencontres urbaines de la Villette, s'est tenue les 12 et 13 novembre, à la Maison des Arts de Créteil (Val-de-Marne). Un changement de lieu qui n'a en rien affecté le caractère vivant de la danse et de la musique hip-hop. Au contraire. Comme chaque année, avec un succès qui ne s'est jamais démenti depuis la création des Rencontres, en 1986, avec le soutien du ministère de la culture et de la communication, une dizaine de groupes s'est succédée, entre rage de vivre, euphorie violente et énergie libératrice. Du *Theater Stap*, une troupe flamande de handicapés mentaux, aux duettistes de la compagnie *Uzumé*, en passant par les Brésiliens de la compagnie *Membros*, les Rencontres urbaines se sont révélées être, cette année encore, un véritable concentré d'une autre culture.

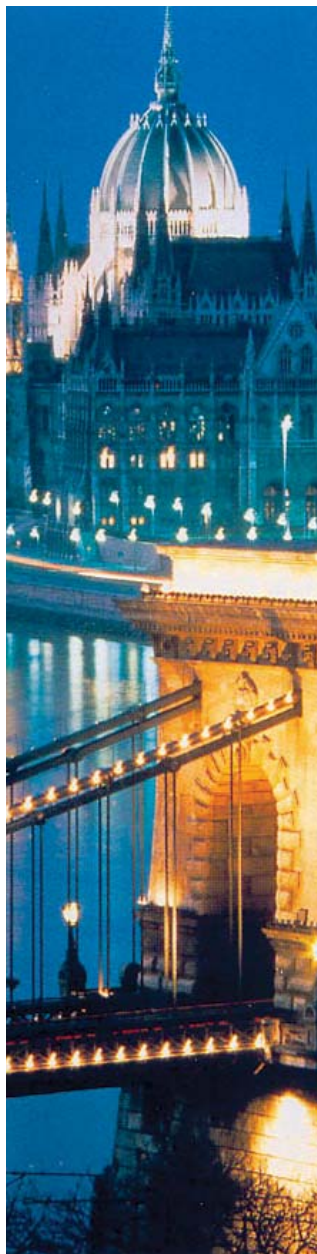
MAC/VAL, UN MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN AU CŒUR DE VITRY

Premier équipement de cette ampleur conçu en banlieue, le MAC/VAL, musée d'art contemporain de Vitry-sur-Seine, vient d'être inauguré le 15 novembre. Et rompt avec un lieu commun : l'art contemporain ne concernerait que les populations aisées. « *Installer le musée à Vitry, c'était dédier cet équipement à une population qui n'est pas celle qui fréquente habituellement les musées* », précise Alexia Fabre, sa directrice. Pour mettre en valeur une impressionnante collection d'art français de 1950 à aujourd'hui, le MAC/VAL propose toute une batterie d'activités, visites-ateliers, expositions temporaires, projections, actions pédagogiques, qui feront du musée un véritable lieu de « *rencontres* » (voir aussi notre article en page 6).

EXPERIMENTER LA DANSE À RILLEUX-LA-PAPE

Pour Maguy Marin, la directrice du Centre chorégraphique national (CCN) de Rilleux-la-Pape, le choix de la périphérie de Lyon signifie avant tout « *s'engager dans un travail intensif de tissage entre la population et la création artistique* ». « *Ainsi, depuis huit ans, poursuit-elle, nous expérimentons des situations qui vont au-delà du seul processus de création comme unique voie de partage de nos rapports sensibles. Le frottement quotidien du travail artistique de notre Compagnie et des artistes accueillis, avec des populations, des acteurs sociaux ou des enseignants, nous a sans cesse poussé à imaginer différentes formes d'échanges et de rencontres* ». Toute une série d'actions en direction des scolaires, des habitants de la ville ou de portes ouvertes et de répétitions publiques, voient alors le jour et permettent d'aller vers d'autres publics. Dans un but précis : « *remettre en chantier mutuellement nos idées sur l'art, sur le monde, pour découvrir ce que celles-ci nous empêchent de voir, d'entendre, de sentir* ».

International

RENCONTRES DE BUDAPEST :
PLACER LA CULTURE AU CŒUR
DU PROJET POLITIQUE EUROPÉEN

Le Parlement de Budapest © D.R.

Après la dynamique déclenchée par la conférence des ministres de la culture européens à Berlin en 2004 et par les Rencontres pour l'Europe de la culture à Paris, les 2 et 3 mai 2005, la Hongrie a souhaité à son tour promouvoir l'idée d'une Europe unie autour de la culture.

Après Berlin et Paris, Budapest. A l'initiative du ministre du patrimoine national András Bozóki, la capitale magyare a accueilli, du 17 au 19 novembre, la troisième édition des Rencontres pour l'Europe de la culture. Quinze ministres de la culture de la grande Europe, ont pris part à ces rencontres ainsi que Jan Figel, commissaire européen en charge de la culture, et de nombreuses personnalités européennes du monde culturel et intellectuel, notamment l'écrivain hongrois Imre Kertész, prix Nobel de littérature en 2002, et le compositeur français Pascal Dusapin, porteur d'un projet itinérant d'académie européenne de composition musicale.

Sept mesures concrètes

Lors de l'ouverture de ces rencontres au Parlement hongrois, joyau du patrimoine européen, Renaud Donnedieu de Vabres a souligné que la culture était « plus que jamais au cœur du projet politique européen. C'est par elle que nos concitoyens retrouveront le goût de l'Europe ». En brossant un panorama des améliorations « concrètes et réalistes » à apporter à l'Europe culturelle, il a proposé une série de sept initiatives complémentaires des différents programmes eu-

ropéens, élaborées lors des Rencontres de Paris par des professionnels et des artistes : création d'une semaine du cinéma européen, d'un fonds de sous-titrage des œuvres théâtrales et musicales et la mise en place d'un réseau de librairies européennes sur le modèle d'Europa Cinéma, création d'un label « Patrimoine de l'Europe » sur le modèle « Patrimoine de l'Humanité » de l'UNESCO, constitution d'un système d'inter-prêt de longue durée entre lieux de diffusion et promotion de la création contemporaine en arts visuels et réalisation d'une plate-forme de musique européenne. Les propositions ont reçu l'accord de Jan Figel, commissaire européen chargé de la culture, qui s'est engagé à convoquer rapidement une réunion avec les Etats membres intéressés.

Par ailleurs, le projet de bibliothèque numérique européenne a déjà recueilli le soutien de six chefs d'État et de gouvernement.

Avril 2006 : prochaines Rencontres à Grenade

En réaffirmant le soutien de la Commission à ces initiatives qui permettent de réunir de manière informelle les responsables politiques et les opérateurs, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, s'est félicité de l'adoption à l'Unesco de la convention sur la diversité culturelle et a exprimé sa volonté de voir ce texte ratifié dans les plus brefs délais. Les prochaines rencontres pour l'Europe de la culture se tiendront à Grenade en avril 2006.

LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE « TÉLÉVISION SANS FRONTIÈRES » VA ÊTRE LANCÉE

Sur la base des travaux qu'elle mène depuis 2003, la Commission européenne propose la révision de la directive « Télévision sans frontières » (TVSF) en vue de son adoption par le collège des commissaires le 20 décembre à Bruxelles. La directive TVSF, texte fondateur de la politique audiovisuelle communautaire, joue un rôle fondamental dans le développement du marché audiovisuel européen depuis son adoption en 1989. Seize ans plus tard, le paysage audiovisuel s'est profondément transformé et la directive TVSF doit prendre en compte ces changements, en adoptant notamment un nouveau cadre réglementaire élargissant son champ d'application pour prendre en compte, en particulier les services non linéaires tels que la vidéo à la demande. La France se félicite de la détermination à améliorer les instruments de lutte contre la diffusion en Europe de chaînes extra-communautaires incitant à la haine raciale ou religieuse. Mais au-delà de l'extension de la directive à tous les services audiovisuels, la France souhaiterait faire figurer dans le corps de la directive des mesures ayant force juridique pour les services non linéaires de contribution effective à l'objectif de promotion de la diversité culturelle. Cette approche sera ainsi cohérente avec la position constante de l'Union consistant notamment à refuser toute libéralisation du secteur audiovisuel à l'OMC et à celle défendue à l'UNESCO et qui a abouti en octobre à l'adoption à une large majorité de la convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.



© M.F. Bergeaud/MCC

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES S'EST RENDU AUX ÉTATS-UNIS

Premier membre du gouvernement à se rendre à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) après les ravages de l'ouragan Katrina, Renaud Donnedieu de Vabres a indiqué, le 4 novembre, plusieurs « offres concrètes » pour aider à la reconstruction culturelle de cette ville où les marques de la présence française sont encore très fortes. Outre un don de 20 millions de dollars des entreprises françaises, le ministre a annoncé le prêt de cinquante œuvres d'art du Louvre, du musée d'Orsay et du Centre Pompidou au Museum of Modern art (NOMA) de la Nouvelle-Orléans. Cette exposition exceptionnelle se tiendra début 2007. Autre volet de ces actions de solidarité, le ministre a présenté un programme d'aide aux musiciens de jazz qui bénéficieront, dès le mois de décembre, de résidences en France qui leur permettra de se produire dans notre pays. Le 7 novembre, un premier concert s'est déroulé à Paris à l'initiative du chanteur Francis Cabrel et du compositeur louisianais Zachary Richard. Au cours de son voyage, qui s'est tenu du 2 au 5 novembre, Renaud Donnedieu de Vabres a également rencontré les promoteurs d'Act French, une saison de théâtre aux États-Unis, débattu avec les journalistes de la chaîne de télévision CNN et inauguré une aile du musée d'Atlanta qui abritera, de 2006 à 2009, une vitrine du Louvre.

Événement

AVEC JOURS DE FÊTES, LES ARTS FORAINS ENTRENT AU GRAND PALAIS



© D.R.

Du 15 décembre au 2 janvier, les arts forains et les arts du cirque s'installent au Grand Palais qui « redevient le cœur battant de la création française ».

Après la spectaculaire mise en lumière pour sa réouverture, le 17 septembre, le Grand Palais va connaître un nouveau temps fort. Festif, ludique et artistique. Avec Jours de Fêtes, cirque, spectacles et arts forains vont s'installer du 15 décembre au 2 janvier sous l'imposant espace de la nef. « Pour un spectacle familial », souligne Renaud Donnedieu de Vabres.

Au programme : des attractions foraines, dont le point d'orgue

sera constitué par une grande roue de trente mètres de haut et une petite roue de 14 mètres. Un village forain, conçu dans une ambiance sonore du compositeur Christophe Monier (The Micro-nauts), donnera à la manifestation, dont l'architecture et la scénographie ont été confiée à Patrick Bouchain et Thierry Dreyfus, son aspect « chaleureux ».

A la découverte des arts du cirque

L'autre volet de la manifestation sera consacré aux arts du cirque. Avec de nombreux spectacles dont les artistes, proches du cirque contemporain, ont été choisis par Bernard Turin et Luc Richard, de l'École nationale des arts du cirque de Rosny. Citons les Equilibres de Vanessa Ricolleau, le Diabolo élastique de Yannick Jabaudin ou la Corde volante de Marie Jolet. « Ces Jours de Fêtes seront aussi des jours de partage », précise Renaud Donnedieu de Vabres. A travers notamment des ateliers de découvertes, imaginés par Bernard Turin et l'École nationale des arts du cirque de Rosny sous Bois.

Proposés gratuitement aux visiteurs, ces ateliers, encadrés par des artistes de cirque ou par des enseignants, pourront être suivis par toute personne de 7

à 77 ans. Pour s'initier à la jonglerie, aux exercices d'équilibre sur engin, à l'acrobatie-portée ou au trampoline. La manifestation est placée sous l'égide du ministère de la culture et de la communication, organisée par le Parc de La Villette en partenariat avec le Comité de promotion de la fête foraine française et de l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois et avec le soutien du Centre national des arts du cirque et de l'EMOC.

Ouverture de 14h à 23h

(sauf le 24 décembre et le 1^{er} janvier : 14h / 20h).

Entrée : 5 euros - tarif réduit 3 euros.

En accès libre : la Grande roue, deux spectacles et quatre ateliers de cirque par jour. Autres attractions foraines entre 1,5 et 4 euros

Renseignements : 01 40 03 77 33
www.culture.fr

GRAND PALAIS : UN LIEU VOUÉ AUX MANIFESTATIONS D'EXCEPTION

Entre manifestations culturelles et événements exceptionnels, le Grand Palais retrouve sa vocation première : accueillir le public. En 2006, il accueillera notamment des défilés de mode, (janvier, mars et juillet), la foire d'art contemporain Art Paris (en mars), une grande exposition consacrée à la création contemporaine en France (de mai à juin), *Le Grand répertoire*, une exposition-spectacle présentée dans le cadre de Paris-Quartiers d'été (en juillet et août), la biennale des antiquaires (septembre) et, du 26 au 30 octobre, « la FIAC occupera l'ensemble de la nef pour un projet nouveau qui sera présenté dans les semaines à venir », a précisé Renaud Donnedieu de Vabres le 29 novembre.

UN MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN EN BANLIEUE PARISIENNE

Le MAC/VAL a été lancé le 15 novembre à Vitry-sur-Seine, aux portes de Paris. En le visitant le 20 novembre lors des journées portes ouvertes, Renaud Donnedieu de Vabres a souligné qu'il « *était important que l'art soit partout en France, notamment dans les quartiers, où il véhicule des valeurs de liberté et de respect* ».

Rien de surprenant, lorsque l'on entre dans la première salle du musée, à découvrir, au milieu de ce vaste espace, un pénétrable de Soto et un arrangement de tableaux-tables de Rutault, et puis, sur les murs, une expansion de César, un Soulages, un Jacquet, et puis là-bas, un Hains.

Rien de surprenant... et pourtant, d'œuvre en œuvre, se renforce une impression : celle que cette collection, parce qu'elle est l'expression d'une personnalité - celle du critique d'art Raoul-Jean Moulin qui en est à l'origine - ne ressemble à aucune autre.

Une grande aventure

L'aventure - car c'est bien d'une aventure qu'il s'agit - a commencé en 1982, lorsque le Conseil général du Val-de-Marne a décidé d'entreprendre une politique active d'acquisitions et créé à cette fin le Fonds départemental d'art contemporain du Val-de-Marne (FDAC). Riche de plus de 1 000 œuvres qui reflètent la scène artistique française depuis les années 50 jusqu'à la création la plus récente, ce fonds est désormais visible dans le vaste bâtiment de 13 000 m² (dont 4 000 m² d'espaces d'exposition) qui vient d'ouvrir ses portes au public en plein centre de Vitry-sur-Seine. Construit par l'architecte



Varini Felice Trois cercles désaxés, MAC/VAL 2005 © Adagp, Paris 2005 photo André Morin

Jacques Ripault, ce bâtiment est le fruit et l'aboutissement de plus de vingt ans d'efforts menés par le Conseil général pour promouvoir l'art contemporain et il a été l'une des principales opérations territoriales soutenues ces dernières années par l'Etat dans le domaine des musées (le MAC/VAL est devenu musée contrôlé en 1999 et a reçu le label « Musée de France » en 2003). Inscrit au contrat de plan 2000-2006 signé entre l'Etat et la Région Ile-de-France, le projet a représenté un investissement de 30,5 millions d'euros financé, pour moitié, par le Conseil général du Val-de-Marne et pour l'autre moitié, à parts égales, par le ministère de la Culture et de la Communication et la Région Ile-de-France.

Un lieu vivant

Régulièrement enrichie par de nouvelles acquisitions qui permettent de rapprocher l'art des années 50 et 60 de l'art d'aujourd'hui, la collection compte aujourd'hui environ 1 000 œuvres, de François Morellet à Ange Leccia ou, en sens inverse,

d'Annette Messager à César, en passant par de jeunes artistes représentatifs de la création la plus récente en France. 150 de ces œuvres sont présentées à l'occasion de l'ouverture (« *l'accrochage sera renouvelé annuellement* », indique Alexia Fabre, conservatrice du musée), auxquelles il faut ajouter celles de Jacques Monory qui inaugure la salle d'exposition temporaire. Mais ce n'est pas seulement toutes ces œuvres que le public a pu découvrir, lors des journées portes ouvertes qui ont accompagné l'inauguration du musée, mais tout un ensemble d'équipements, qui, après des mois et des mois de préparation, se sont soudainement mis à vivre. Car le MAC/VAL, ce n'est pas seulement des surfaces d'exposition, mais aussi un cinéma, une librairie, un centre de documentation multimédia, des ateliers pédagogiques, des résidences d'artistes... et puis un restaurant qui, aux beaux jours, ouvrira largement sur le jardin.

Tous ces équipements et toutes les activités culturelles et pédagogiques qui leur sont liées ont

un point commun, celui d'être articulés sur une collection exceptionnelle, et un objectif, qui est de permettre à tous les publics de découvrir que l'art contemporain nous concerne : qu'à sa façon il parle de notre vie à tous, de notre vie de tous les jours.

Une exposition inaugurale en deux temps

L'exposition inaugurale du musée permet de donner carte blanche à deux artistes majeurs de la scène artistique française et internationale :

» le premier volet de l'exposition (« *Détour* » : jusqu'au 26 mars 2006) est consacré à Jacques Monory et dresse un vaste panorama de la production de cet artiste, des années 60 à aujourd'hui ;

» le second volet de l'exposition (« *Le grand sommeil* » : de la mi-mai au début septembre 2006) sera consacré à Claude Levêque, qui proposera une installation in situ inédite.

MAC/VAL, musée d'Art contemporain du Val-de-Marne, Place de la Libération - 94404 Vitry-sur-Seine. Tél. : 01 43 91 64 20

D

DOSSIER

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Du 18 au 21 janvier 2006 se déroulera, Porte de Versailles, la 24^e édition d'Expolangues, le salon consacré à la promotion des langues et des cultures, au développement des échanges internationaux et à la défense du plurilinguisme. Partenaire privilégiée de la France, l'Allemagne en est cette année l'invitée d'honneur : une occasion importante pour elle de promouvoir sa langue et ses atouts dans le cadre des relations politiques et économiques fortes qui nous lient à ce pays, mais aussi d'informer le public français sur les variétés de ses cultures et de ses territoires. Chargé de coordonner la politique linguistique du gouvernement, le ministère de la culture

et de la communication sera également présent pour rappeler notamment que la politique qu'il mène en faveur du français s'accompagne de la promotion du plurilinguisme, dimension essentielle à la construction d'une Europe respectueuse des cultures et des droits de chacun. La tâche n'est pas aisée certes, mais elle est passionnante : elle se concrétise en particulier avec le développement des outils de passage entre les langues que sont la traduction et l'interprétation et avec la mise en œuvre d'approches nouvelles, comme par exemple celle qui consiste à favoriser l'intercompréhension entre les locuteurs de langues différentes.

EXPOLANGUES : UNE PRÉSENTATION CONCRÈTE DES LANGUES DU MONDE

INTERVIEW DE CAMILLE RABEHANTA, COMMISSAIRE D'EXPOLANGUES

Comment se présente cette 24^e édition d'Expolangues ?

Quels en sont les temps forts ?

Les fondamentaux de la mission d'Expolangues, vitrine incontestable de la diversité et de la richesse linguistiques, sont plus que jamais présents. Tout d'abord du point de vue de la diversité des langues : on peut s'y informer sur de nombreuses langues, par exemple le chinois, langue peu enseignée il y a encore quelques années et aujourd'hui l'une des plus courtisées, mais aussi des langues telles que le gallois, le catalan, l'hébreu... Des animations comme La Classe ou le Kiosque de langues offrent aux visiteurs l'occasion de découvrir plusieurs langues et d'évaluer leurs compétences en s'essayant à des tests requis dans le monde du travail ou nécessaires à la poursuite d'études. Ensuite, du point de vue de la variété des méthodes d'apprentissage, les nouvelles technologies utilisées pour améliorer les compétences linguistiques ont une place importante. Plus de cent conférences se déroulent durant les quatre jours du salon afin de répondre aux problématiques de nos visiteurs. Un cycle de débats est par ailleurs réservé aux professionnels désireux de trouver une solution à leurs attentes : le colloque « les entreprises et les langues », que nous organisons en collaboration avec le magazine *Vocabulaire*, est un lieu de rencontres et d'échanges très apprécié. Aux côtés de ces animations, n'oublions pas la vocation d'Expolangues de promouvoir les cultures étrangères. Cette année, une exposition, mise à disposition par l'Institut du Monde Arabe, fera découvrir la calligraphie tandis que l'Allemagne, pays à l'honneur, mettra en scène ses nombreuses facettes culturelles.

Pourquoi avoir choisi l'Allemagne comme invité d'honneur ?

Au milieu de l'Europe communautaire, dont le centre de gravité s'est déplacé vers l'Est, l'Allemagne, partenaire historique et privilégié de la France, occupe une place importante. La langue allemande est un atout considérable pour travailler outre-Rhin mais également dans ses pays frontaliers. Au delà de ces considérations professionnelles, l'Allemagne possède un patrimoine culturel exceptionnel et les échanges politiques, économiques ou encore scientifiques entre nos deux pays sont exemplaires. De nombreuses mesures ont été prises par le gouvernement français et les autorités allemandes pour encourager la promotion de l'allemand. Expolangues sera l'occasion d'en mesurer l'importance tout en découvrant un pays dynamique.

Quel regard portez-vous sur la prise en compte du plurilinguisme en Europe ?

L'élargissement de l'Union européenne a lancé un large défi en matière de plurilinguisme que le salon Expolangues a su relever en accueillant les représentants des pays récemment entrés. Ainsi, des



Camille Rabehanta © D.R.

langues telles que le letton, le lituanien ou le slovène, qui suscitaient peu d'intérêt il y a quelques années, ont tout naturellement trouvé leur place sur cet événement. Le turc ou le roumain y ont déjà fait leur entrée.

Expolangues 2006 se dessine donc dans un esprit très européen. La présence de la Commission européenne, qui a montré son intention de promouvoir l'apprentissage des langues en désignant, pour la première fois en 2004, un commissaire en charge du multilinguisme, renforcera ce paysage. La part belle sera par ailleurs faite au Cadre européen commun de référence pour les langues, qui définit six niveaux de maîtrise d'une langue étrangère, afin d'harmoniser les diplômes proposés par les États européens.

QUELQUES DONNÉES CLÉS DU SALON EXPOLANGUES (18-21 JANVIER 2006)

En 2005

- » 21 735 visiteurs (11 354 visiteurs professionnels et 10 381 visiteurs grand public)
- » 215 exposants directs et indirects
- » 20 pays et 60 langues représentés

Les exposants en 2006

Quelque 200 exposants seront présents venant de domaines très variés :

- » écoles et organismes de formation en langues
- » organismes de séjours linguistiques
- » sociétés de multimédia
- » laboratoires de langues
- » sociétés de traduction et d'interprétation
- » éditeurs de méthodes de langues
- » librairies spécialisées
- » établissements de formation à l'international
- » ambassades, centres culturels et ministères
- » offices de tourisme

Où

Paris Expo - Porte de Versailles - Hall 7.1

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES : « ÊTRE EUROPÉEN, C'EST S'ÉPANOUIR DANS SA LANGUE ET COMPRENDRE CELLE DES AUTRES »

L'engagement de la France pour la promotion de la diversité culturelle est indissociable d'une politique cohérente, équilibrée et dynamique en faveur de la diversité linguistique. Au côté du ministère des affaires étrangères, le ministère de la culture et de la communication contribue à la promotion du plurilinguisme en Europe. La présence du ministère au Salon Expolangues est l'occasion d'informer le public sur cet enjeu essentiel.

Après l'élargissement de l'Union européenne à quinze nouveaux membres en 2004, la vocation de notre continent est, si on lui en donne les moyens, de devenir un véritable laboratoire de cette diversité linguistique. L'Europe des Vingt-cinq, ce sont en effet 450 millions de citoyens et 20 langues officielles. La richesse que constitue cette mosaïque de peuples, de cultures et de langues n'est plus à démontrer. La complexité actuelle de gestion de la diversité linguistique appelle de la part de l'Europe la définition d'une nouvelle politique linguistique respectueuse du plurilinguisme. Elle s'articule autour de trois axes : apprentissages, traductions, coopérations.

Soutenir l'apprentissage des langues européennes

Ce qui fait de la langue, ce « merveilleux outil », selon l'expression de Léopold Sédar Senghor, c'est qu'elle est, par essence, l'instrument d'une ouverture sur les autres cultures. Connaître les langues, c'est rencontrer l'autre, comprendre les peuples, dialoguer avec eux. L'apprentissage des langues étrangères est indispensable à la connaissance mutuelle des Européens. Sur la base de la résolution du Conseil sur l'amélioration de la qualité de l'apprentissage des langues de mars 1995 et de la publication du Livre blanc de la Commission européenne « *Enseigner et apprendre : vers la société cognitive* », l'Union s'attache à promouvoir auprès de ses États membres l'apprentissage notamment en milieu scolaire, pour chaque citoyen européen d'au moins deux langues étrangères en plus de la langue maternelle. Elle soutient par ailleurs l'élaboration de nouvelles méthodes d'enseignement faisant place à l'innovation pédagogique, à la mobilité et aux nouvelles technologies. Parmi celles-

L'intercompréhension entre les langues, une solution plurilingue pour les Européens

Méthode novatrice d'apprentissage des langues, l'intercompréhension est fort bien définie par Umberto Eco : « [Ce sont des] *personnes qui peuvent se rencontrer en parlant chacun sa propre langue et en comprenant celle de l'autre, sans pour autant être capable de la parler couramment* ». L'intercompréhension privilégie les compétences réceptives (lire-écouter) de compréhension d'une langue étrangère : on entre ainsi plus vite dans la langue étrangère, sans avoir besoin d'en maîtriser aussi la production (compétences productives : parler-écrire).

La tentation du monolinguisme étant illusoire et appauvrissante, l'intercompréhension entre les langues apparaît beaucoup plus fructueuse, en premier lieu pour les langues de même famille (langues latines, langues germaniques, slaves ou encore scandinaves).

A Expolangues, Ernesto Bertolaja, directeur de la promotion et de l'enseignement des langues à l'Union Latine ; Claire Blanche-Benveniste, linguiste, professeur à l'EHESS ; Pierre Janin, délégation générale à la langue française et aux langues de France ; Françoise Ploquin, rédactrice en chef du *Français dans le Monde* s'attacheront à présenter l'état de la recherche en matière d'intercompréhension, les différentes méthodes et à quels enjeux elle permet de répondre.

Jeudi 19 janvier de 11h30 à 12h30, Expolangues, Porte de Versailles, **Hall 7.1.**

ci figure la méthode d'intercompréhension des langues par grand bassin linguistique (langues romanes, langues nordiques, langues germaniques, etc) qui fera d'ailleurs l'objet d'une conférence de présentation à Expolangues le 19 janvier (*voir encadré*).

Valoriser les domaines de la traduction et de l'interprétation

C'est dans l'échange et l'enrichissement mutuel que réside l'essence du dialogue séculaire entre nos langues, comme l'exprime Umberto Eco, pour qui, « *la langue de l'Europe, c'est la traduction* ». Avec, vingt langues officielles, tous les instruments de dialogue et d'échange entre les langues dont l'Europe s'est dotée au fil des années doivent faire l'objet d'une profonde valorisation, et tout particulièrement la traduction et l'interprétation, qui offrent à toutes les langues de réelles perspectives de rayonnement. Face à l'extension croissante des frontières de l'Europe, un développement ambitieux de mécanismes permettant de passer facilement, efficacement et rapidement d'une langue à une autre pourra éviter l'écueil du recours à une langue commune. Le ministère de la culture et de la communication a développé une série d'outils et d'aide à la traduction via



Expolangues présente la diversité des langues de la planète © D.R.

notamment le Centre national du livre (soutien à la traduction littéraire) et la délégation générale à la langue française et aux langues de France pour l'interprétation de certains colloques.

Développer des coopérations renforcées.

Déjà, quelques organismes linguistiques des pays membres de l'Union (services de l'État, instituts de langues, académies, conseils) se sont fédérés dans le but d'éclairer par leurs réflexions et leurs travaux les politiques linguistiques conduites au niveau européen. Le ministère de la culture et de la communication joue un rôle actif au sein de la Fédération européenne des institutions linguistiques nationales et a d'ailleurs accueilli en novembre 2004 sa troisième conférence annuelle. En la matière, il est à l'origine d'une nouvelle coopération européenne pour la traduction et la terminologie.

Le ministère de la culture et de la communication (délégation générale à la langue de France et aux langues françaises) sera présent au Salon Expolangues (stand I-9)

Le DILF, un nouveau diplôme de maîtrise de la langue française

Le diplôme initial de langue française (DILF) valide un premier niveau de maîtrise du français, notamment pour les personnes immigrées en France : il s'appuie sur un nouveau Référentiel pour les premiers acquis en français, résultat de travaux pilotés par le ministère de la culture et de la communication (délégation générale à la langue française et aux langues de France) et s'appuyant sur les niveaux de compétences en langues proposés par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Expérimenté en 2005, le DILF sera généralisé à partir du 1^{er} janvier 2006 dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration, qui prévoit notamment une formation de base à la langue française, quand le besoin est établi. La formation, d'une durée comprise entre 200 et 500 heures, est organisée et financée par le Fonds d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations (FASILD). En 2006, les Editions Didier publieront ce Référentiel en particulier pour les professionnels des premiers apprentissages du français langue étrangère. Dans le cadre d'Expolangues, elles organisent, en collaboration avec le ministère de la culture et de la communication une table ronde sur le thème : « Pourquoi un référentiel pour les premiers acquis en français ? » présidée par Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Samedi 21 janvier de 12h15 à 13h30, Expolangues, Porte de Versailles, Hall 7.1.

Art contemporain

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE TOUCHER...

A l'invitation du Fonds régional d'art contemporain d'Alsace (FRAC), Sarkis a eu carte blanche pour imaginer et mettre en scène un véritable parcours autour d'un chef d'œuvre de la peinture du XVI^e siècle, *le Retable d'Issenheim*. De la salle d'exposition du FRAC, à Sélestat, au musée d'Unterlinden, à Colmar, Sarkis donne à voir, en un saisissant raccourci, les axes principaux de sa création.

Avec « *le plus grand respect* » pour *le retable d'Issenheim*, Sarkis a toujours souhaité, depuis dix-sept ans, « *dialoguer* » avec ce chef d'œuvre. Cette œuvre majeure de la peinture du XVI^e siècle, réalisée par Mathias Grünewald (1512-1516), représente, avec réalisme, le Christ mort, les pieds au premier plan. Le Fonds régional d'art contemporain d'Alsace (FRAC) vient de donner à l'artiste l'occasion d'une conversation particulière en lui laissant carte blanche pour trois étapes d'un parcours inédit.

Au commencement, le toucher

Première étape : la salle d'exposition du FRAC Alsace. Avant de pénétrer au musée d'Unterlinden, à Colmar, où se trouve *le retable d'Issenheim*, Sarkis propose d'abord à tous les habitants de Sélestat et de sa région de venir apposer l'empreinte de leur index chargé de couleur jaune sur les baies vitrées de la salle d'exposition. L'œuvre qui en résulte, transforme la façade en un vitrail mordoré, composé de cent mille empreintes, dont l'intensité varie au gré de la lumière. En pénétrant à l'intérieur de la salle, on découvre des aquarelles de l'artiste réalisées « *au toucher* »



Sarkis, Au commencement, le toucher © D.R.

et, dans l'atelier installé à cette occasion, les enfants pourront s'initier à la technique de « *l'aquarelle dans l'eau* », mise au point par Sarkis en 1992. L'ensemble dénote un travail centré sur la trace éphémère, le toucher et la présence charnelle de l'artiste autant que des spectateurs. Seconde étape : la Chapelle Saint-Quirin accueillie, à Sélestat, une pièce unique, vaste composition entre sculpture et installation : un grand et curieux objet, mi-piano, mi-fourneau, est recouvert de fragments en tulle coloré de vêtements d'enfants et un lustre éteint de fer forgé entouré d'une guirlande. Un enregistrement des six sarabandes des *Six suites pour Violoncelle seul* de Jean-Sébastien Bach l'accompagne.

Le retable d'Issenheim aux rayons X

Nous voici maintenant au musée national d'Unterlinden, à Col-

mar, où est exposé le *Retable d'Issenheim*. Poursuivant son travail sur le toucher, Sarkis va d'abord sonder le fameux retable, d'après les travaux photographiques du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF). Le corps peint du Christ est « *déstructuré* » en six parties qui sont autant de films que l'artiste projette sur un écran de papier. L'empreinte de son index colorée de jaune a été apposée à l'endroit même où sont projetées les images des plaies, des échardes et des traces de coups, produisant une dramatisation de l'œuvre. Enfin, la chapelle du musée accueille une installation et des aquarelles directement inspirées des panneaux peints du retable. Une trentaine de ses *Ikones* réalisées dans des cadres alsaciens anciens et une série d'aquarelles, peintes dans les années 90 à partir des mains du retable, sont exposées au sous-sol.

Jusqu'au 5 février 2006

1, espace Gilbert Estève 67601 Sélestat
www.culture.alsace.org

LES EMPREINTES DE SARKIS

Né en 1938, à Istanbul, Sarkis, vit et travaille à Paris depuis 1964. Longtemps enseignant à l'École des arts décoratifs à Strasbourg, ce retour en Alsace constitue une aventure humaine chargée d'émotion et de souvenirs. Dans son travail, aquarelles, installations ou vidéos sont confrontées au son, à la présence de la musique et au théâtre. Depuis plus de 35 ans, Sarkis élabore une œuvre importante dont la dimension poétique et la pertinence lui permettent de rencontrer une reconnaissance internationale. Ses productions, d'un profond humanisme, sont des mises en scène composées d'objets, sculptures, aquarelles, photographies ou films créés par l'artiste qui se nourrissent de références à l'histoire, la philosophie, les religions, les arts ou la géopolitique. Elles tentent en permanence de bâtir un pont entre les œuvres du passé et le monde contemporain.

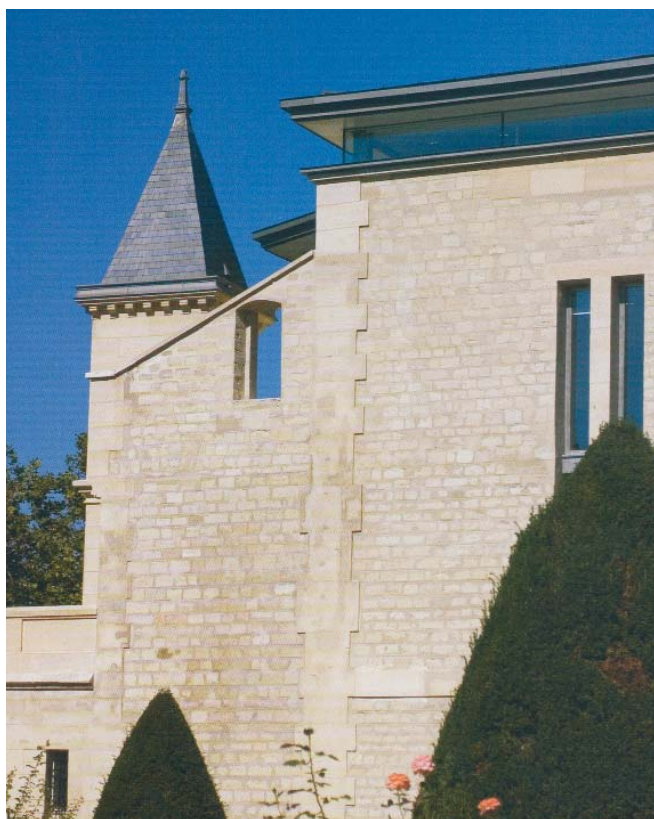
LA CHAPELLE DU MUSÉE RODIN RÉNOVÉE ROUVRE SES PORTES AVEC UNE GRANDE EXPOSITION

Renaud Donnedieu de Vabres a inauguré, le 16 novembre, les espaces rénovés de la chapelle du musée Rodin. « Cette remarquable rénovation, a souligné le ministre, permettra de mieux accueillir le public et apportera au musée la respiration nécessaire à son fonctionnement ».

Le musée Rodin, c'est d'abord l'hôtel Biron, bâti entre 1728 et 1730 par Gabriel et Aubert, et dans lequel Rodin, fasciné par les jeux de la lumière dans les vastes salles du rez-de-chaussé, s'installa en 1908. C'est également un grand jardin - où sont disposées de nombreuses sculptures - et puis aussi une chapelle, construite en 1823 par les religieuses de la congrégation du Sacré-Cœur-de-Jésus, puis remplacée par une autre, de plus grandes dimensions, en 1876. Cette chapelle, après avoir fait l'objet d'importants travaux de restauration, vient de rouvrir ses portes au public, et une grande exposition, intitulée : « Rodin, Brancusi, Giacometti... La sculpture dans l'espace », y est présentée.

Mieux accueillir le public

Menée selon les projets de Pierre-Louis Faloci, maître d'œuvre, la restauration (*) a eu notamment pour finalité d'offrir au public un meilleur accueil, de moderniser la salle d'exposition temporaire, et de regrouper tous les bureaux dans les étages supérieurs. L'accès au musée se fera désormais par la chapelle et, tout de suite après son entrée, le visiteur aura le choix entre se diriger vers la nouvelle salle d'exposition temporaire ou bien sortir



La chapelle du musée Rodin rénovée © Jérôme Massoukian / Musée Rodin

de la chapelle pour se rendre à l'hôtel Biron où sont présentées les collections permanentes. A l'occasion de cette vaste opération de rénovation, ont également été créés dans la chapelle : une librairie-boutique en libre accès donnant sur la rue de Varenne (dont elle n'est séparée que par un vaste vitrage) et, en sous-sol, des vestiaires, des toilettes, et un auditorium de 90 places.

Une œuvre-phare

La réhabilitation de la chapelle s'inscrit dans un ensemble de travaux de rénovation, dont les premières séquences ont été l'aménagement à Meudon de toutes les zones de stockage et la rénovation de la partie sud du

parc. Différents autres travaux suivront pour offrir aux 500 000 personnes qui, chaque année, visitent le musée Rodin, un meilleur accueil et un meilleur confort de visite. « Rodin est l'un des précurseurs de l'art du XX^e siècle », précise Jacques Vilain, directeur du musée, tandis que derrière nous s'achève le montage de l'exposition « La sculpture dans l'espace ». Il ajoute aussitôt que « sans doute, sans Rodin, n'y aurait-il pas eu de Brancusi ni de Giacometti. Le musée qui porte le nom de ce grand artiste doit en tous points être digne de lui ».

(*) le budget des travaux - entièrement financés par l'établissement public du musée Rodin - s'est élevé à 14 millions d'euros.

ENTRETIEN AVEC JACQUES VILAIN, DIRECTEUR DU MUSÉE RODIN

Après la rénovation de la chapelle, d'autres travaux sont-ils prévus ?

Le déplacement de tous les bureaux dans la chapelle libère l'hôtel, qui, en conséquence, va pouvoir être désormais entièrement consacré à la présentation des collections permanentes. Mais d'importants travaux s'imposent maintenant dans cet hôtel : les installations de chauffage et d'électricité doivent être modernisées, et un ascenseur pour les personnes handicapées, créé. Et puis il faut aussi remettre en état les parquets qui sont morts de fatigue...

Et le parc ?

Nous avons déjà rénové la partie sud du parc mais sa remise en état doit se poursuivre. Les arbres meurent, malheureusement, et nous allons avoir dans les années qui viennent à remplacer un grand nombre d'entre eux. Pour éviter tout traumatisme, nous allons choisir de grands sujets qui permettront au parc de conserver l'aspect qu'il a aujourd'hui.

Le musée a beaucoup changé depuis que vous en avez pris la direction en 1987. De quoi êtes-vous le plus fier ?

J'ai le sentiment d'avoir fait entrer le musée dans le XXI^e siècle en améliorant notamment l'accueil du public et en créant un service pédagogique qui n'existait pas auparavant. Je suis également fier d'avoir, depuis vingt ans, donné un nouvel élan, au sein de l'établissement, aux études sur Rodin. Nous avons perdu le leadership dans ce domaine au profit de l'école américaine : nous l'avons, je crois, aujourd'hui retrouvé.

« RODIN, BRANCUSI, GIACOMETTI... LA SCULPTURE DANS L'ESPACE »

Rodin - qui s'est toujours interrogé sur la façon de présenter ses œuvres et s'est notamment posé, tout au long de sa carrière, la question du support de l'œuvre - avait suggéré de présenter les Bourgeois de Calais sur un socle élevé, permettant au groupe de se silhouetter sur le ciel, à l'exemple des calvaires bretons ou flamands. Ce souhait, qui n'avait pu, à l'époque, être réalisé, l'est devenu aujourd'hui avec la présentation à quatre mètres de hauteur des Bourgeois de Calais dans l'espace d'exposition temporaire rénové de la chapelle du musée Rodin. Autour de cette présentation exceptionnelle, Antoinette le Normand-Romain, conservateur général au musée Rodin, a rassemblées plus d'une centaine de pièces : de Rodin, bien sûr, mais aussi de Brancusi, Bourdelle, Giacometti, Louise Bourgeois... et Didier Vermeiren et Richard Wentworth qui, faisant accomplir à la réflexion sur le support un dernier pas, font du socle lui-même une sculpture à part entière.

« Rodin, Brancusi, Giacometti... La sculpture dans l'espace ». Musée Rodin, jusqu'au 26 février 2006.

**SIGNALÉTIQUE : UN IDÉOGRAMME POUR LES « MUSÉES DE FRANCE »**

Le territoire national compte, à ce jour, environ 1200 musées bénéficiant de l'appellation « musée de France », instituée par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France. Comment signaler au public ces établissements et lui permettre de les distinguer parmi tous les lieux revendiquant l'appellation de musée ? En créant un signe distinctif, comme cela avait déjà été fait dans les années 80 pour les monuments historiques : un idéogramme.

En le présentant, le 16 novembre, lors de l'inauguration de la chapelle du musée Rodin rénovée, Renaud Donnedieu de Vabres a rappelé que la direction des musées de France (DMF) avait lancé début 2005 un concours de graphistes, dont le lauréat est un artiste reconnu en France et à l'étranger, Philippe Apeloig.

Né de la forme d'un cadre, l'idéogramme retenu évoque un espace architectural en plan, clairement délimité mais ouvert et résume de manière symbolique l'esprit et les grands objectifs de la loi du 4 janvier 2002 : rôle et position du musée face aux attentes de la société, harmonisation du statut des musées reconnus par l'Etat, fédération, dans le respect de leurs spécificités et de la diversité de leurs collections, des différents musées de France...

L'idéogramme est aussi bien destiné à la communication graphique des musées de France qu'à la signalisation routière : la direction de la sécurité et de la circulation routières du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, a participé à sa sélection, aux côtés de la DMF.

Audiovisuel**INA : UN CONTRAT D'OBJECTIFS PLACE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT**

La sauvegarde du patrimoine audiovisuel, l'enrichissement des collections et l'exploitation des fonds constituent les grands axes du second contrat d'objectifs et de moyens, signé le 18 novembre, entre l'Etat et l'Institut national de l'audiovisuel.

Placé dans la continuité du premier contrat entre le ministère de la culture et de la communication et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), le contrat d'objectifs et de moyens signé le 18 novembre couvrira la période 2005-2009. Rappelant qu'il se situe dans la cadre budgétaire favorable en 2006, avec + 4,2%, Renaud Donnedieu de Vabres a indiqué qu'il faisait « une priorité » de la sauvegarde et de l'enrichissement du patrimoine audiovisuel français. « Une société sans mémoire est une société qui se perd », a-t-il ajouté. Fin 2004, le Plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) avait permis de numériser 250 000 heures d'images et de sons alors que 830 000 étaient menacées. Grâce à la dotation du contrat d'objectifs et de moyens, l'objectif est de passer de 50 000 à 70 000 heures numérisées. Fin 2009, 52 % des archives audiovisuelles auront été transférées sur un support numérique pour atteindre 100 % en 2015. « La totalité de la mémoire analogique sera sauvée à l'horizon 2015 », a affirmé Emmanuel Hoog, le directeur de l'INA.

Mise en place d'une offre en ligne pour le public en 2006

Dans le prolongement de inamedia.com, qui permet à des professionnels de consulter et commander les programmes numérisés sur l'ensemble des archives de l'INA, une partie de ce service en ligne sera ouvert en 2006 à l'ensemble du public. Ainsi, 15 000 heures d'archives seront disponibles lors du lancement, avec un rythme de progression de + 5 000 heures par an pour aboutir à 25 000 heures en 2006. Les conditions économiques et juridiques de cette offre grand public de mise en ligne seront arrêtées ultérieurement.

PATRIMOINE NUMÉRIQUE, LE SITE RÉNOVÉ DES COLLECTIONS NUMÉRISÉES

Créé en 2001 par le ministère de la culture et de la communication, le catalogue des collections françaises numérisées est devenu l'outil de référence pour identifier les opérations de numérisation de notre patrimoine culturel. Cela lui a valu d'être l'une des sources d'inspiration du projet de plate-forme européenne d'accès aux ressources culturelles numérisées, MICHAEL, qui aboutira en 2007 à un portail fédérant le patrimoine numérisé de plusieurs pays : Royaume-Uni, Italie, France et nouveaux pays partenaires du projet. En attendant, le catalogue national français fait l'objet d'une refonte. Sous son nouveau nom de Patrimoine numérique, il est doté d'une nouvelle ligne graphique proche du portail Culture.fr. et offre un accès cartographique, des dossiers éditoriaux et une meilleure description des ressources sur Internet. La nouvelle version sera accessible courant décembre à l'adresse : <http://www.numerique.culture.fr>

Contact : Délégation au développement et aux affaires internationales, Mission de la recherche et de la technologie, mrt@culture.fr

NOMINATIONS

PHILIPPE LUEZ, DIRECTEUR DU MUSÉE NATIONAL DE PORT-ROYAL

Succédant à Véronique Alemany-Dessaint, appelée aux fonctions de directrice adjointe du musée national de la Marine, Philippe Luez devient directeur du musée national de Port-Royal des Champs qui réunit les sites des Granges et l'ancienne abbaye de Port-Royal. Les ruines de l'Abbaye, récemment données à l'Etat, vont faire l'objet de fouilles en 2006. Conservateur du patrimoine depuis 1997, après avoir intégré le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Philippe Luez (né en 1963) a été successivement responsable du département de la musique au musée national des Arts et Traditions populaires (1993-1996), chargé du service de l'inventaire général à la DRAC Champagne-Ardenne (1997-1998) et conservateur au musée national du château de Compiègne, chargé des collections du Second Empire (1999-2002). Depuis 2002, il était chargé de mission à la direction des musées de France pour le récolement des œuvres d'art.

ELISABETH TABURET-DELAHAYE, DIRECTRICE DU MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE

Elisabeth Taburet-Delahaye devient directrice du musée du Moyen Age-Thermes et hôtel de Cluny, où elle succède à Viviane Huchard, décédée en juillet 2005. Conservateur en chef du patrimoine depuis 1991, Elisabeth Taburet-Delahaye a été conservateur au musée national du Moyen Age (1978-1987), où elle a travaillé notamment sur les collections d'orfèvrerie. Nommée conservateur au département des objets d'art du musée du Louvre, elle a assuré le commissariat de nombreuses expositions dont *L'œuvre de Limoges* (1995, organisée avec le Metropolitan Museum of New York), *Le trésor de Conques* (2001), et *Paris 1400. Les arts sous Charles VI* (2004). Depuis 2004, elle était responsable du projet scientifique et culturel du Louvre - Lens. Auteur de nombreuses publications, elle enseigne à l'Ecole du Louvre.

FRANCK MADLENER, DIRECTEUR DE L'IRCAM

Après des études musicales poursuivies en France et en Belgique, Franck Madlener, né en 1969, a été lauréat, puis directeur artistique de la European Mozart Foundation et a travaillé à Prague, Budapest et Cracovie. Chef assistant à l'Opéra d'Anvers, il est devenu directeur artistique et producteur du festival Ars Musica de Bruxelles puis directeur artistique du festival Musica de Strasbourg de 2003 à 2005. Directeur artistique de l'Institut de recherche et coordination acoustique-musique (IRCAM) depuis 2004, il en devient directeur en novembre 2005. L'IRCAM est un organisme associé au Centre Pompidou.

**Rencontre****BANLIEUES : LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN ACTION**

Le Réseau Banlieues d'Europe a organisé, du 10 au 12 novembre, à Anvers, une rencontre sur « *la diversité culturelle en action : cultures et re-créations* ». L'objectif de cette rencontre était d'étudier différents exemples de pratiques de mixité culturelle conduites en Belgique, en France, au Royaume-Uni ou en Allemagne. Pendant deux jours, des associations, des artistes et des chercheurs, mais aussi des représentants de collectivités territoriales, ont interrogé les différents modèles de prise en compte de la diversité culturelle (modèle « anglo-saxon », « républicain », etc.) mais aussi les notions de métissage, multiculturalisme et ethnicisation. La situation des banlieues françaises était présente à l'esprit des participants mais il a été rappelé que ces questions se posent partout en Europe et que les solutions ne pourront être trouvées que par l'échange et la mise en réseau des acteurs de terrain européens.

Pour plus d'informations :
www.banlieues-europe.com et
banlieues.deurope@wanadoo.fr
Tél. 03 88 22 24 43



Le piano de voyage de Mozart © Alexis Lecomte

Patrimoine**SALON DU PATRIMOINE CULTUREL : DU PIANO DE MOZART AUX ONDES MARTENOT**

Du cylindre enregistreur de musique datant de 1880 au laser bleu qui sera lancé en 2006 et pourra stocker encore plus de musique, les formes du patrimoine musical sont riches et variées. Au Salon du Patrimoine culturel, qui s'est tenu du 3 au 6 novembre, à Paris,

le ministère de la culture et de la communication a présenté, à travers notamment l'action de ses directions, un bref parcours historique entre facture instrumentale traditionnelle et musique électro futuriste. Retraçant l'évolution des instruments et des supports de la musique, ce parcours était scandé par trois moments forts : de la présentation des Ondes Martenot, le précurseur du synthétiseur, au Méta-Instrument, instrument de musique assisté par ordinateur, en passant par un émouvant piano de voyage ayant appartenu à Mozart récemment redécouvert et restauré par le maître d'art Johannès Carda.

Publication**LA FABRIQUE SEXUÉE DES GOUTS CULTURELS**

Comment se construit l'identité de fille ou de garçon dans les activités culturelles ? En termes de goûts comme dans le domaine des loisirs, filles et garçons ne sont pas « égaux » car ils ne sont pas orientés par les parents vers les mêmes activités. En étudiant les différences en matière de consommation, dans la façon d'en parler, la sociologue Sylvie Octobre montre comment ces différenciations exercent leurs effets sur la production et la création culturelle mais aussi sur la façon de se représenter les activités culturelles.

Publié par le département des études, de la prospective et des statistiques (délégation au développement et aux affaires internationales), Développement culturel n°150 est téléchargeable sur le site du ministère de la culture et de la communication.

Colloque**CHERCHER SA RECHERCHE DANS LES ECOLES SUPERIEURES D'ART Les 12 et 13 décembre, au musée des Beaux-Arts de Nancy**

Organisé à l'initiative de la délégation aux arts plastiques (DAP) et préparé en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure d'art de Nancy, un colloque sur la recherche artistique au sein des écoles supérieures d'art se tiendra, les 12 et 13 décembre, au musée des Beaux-Arts de Nancy. S'adressant à un public spécialisé (professionnels de la culture, responsables et professeurs d'écoles supérieures d'art, universitaires et

artistes), il aura également une dimension internationale avec la présence d'intervenants étrangers, venus d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suisse. Le propos de cette rencontre est de donner la parole à des enseignants et artistes qui se sont constitués, avec leurs étudiants, en équipes de recherche et d'ouvrir le débat autour de la reconnaissance de cette activité

dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. En 2006, la publication du ministère, Culture et recherche, proposera un dossier sur la recherche en arts plastiques dans son numéro du second trimestre.

http://www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/html/nancy_coll.htm
<http://colloque.ensa-nancy.fr>

Médias : la CFII sera diffusée avant fin 2006

Avec la convention constituant, sous l'égide du Premier ministre, la chaîne française d'information internationale (CFII), celle-ci est devenue effective le 29 novembre. Il s'agit « *d'un grand dessein qui permettra à notre pays d'exprimer une vision française de l'information internationale, libre, moderne et pluraliste* », a affirmé Renaud Donnedieu de Vabres, le 30 novembre, à l'issue du conseil des ministres. Voulu par le président de la République, la CFII permettra à la France « *d'être au premier rang de la bataille des images* », selon Jacques Chirac. Les objectifs de la chaîne « *sont ambitieux, son organisation est réaliste, son financement est assuré, et son rôle sera complémentaire de celui rempli par les autres acteurs de l'audiovisuel extérieur* », a assuré le ministre de la culture et de la communication. En confiant aux deux groupes audiovisuels français, TF1 et France Télévisions, les rênes de la société, détenue à 50 % par chacun de ces deux opérateurs, l'Etat s'est appuyé sur leur « *professionnalisme* ». Avant la fin de l'année, la société anonyme à directoire et conseil de surveillance sera enregistrée et, à partir de ce moment, « *l'assemblée générale des actionnaires désignera le conseil de surveillance qui procédera à la nomination du directoire* ». Avec un objectif de diffusion avant la fin 2006 en Europe, en Afrique et au Proche et Moyen Orient, celle-ci « *devra rapidement être diffusée en anglais, en arabe et en espagnol* ». Quant aux modes de diffusion, ils seront assurés « *par satellite en mode numérique, par le câble et, j'insiste sur ce point, par Internet grâce au haut-débit ce qui lui donnera très vite un rayon d'action plus vaste* ».

La convention prévoit également « *la constitution d'une rédaction autonome, dotée de correspondants dans les principales villes du monde, permettant à la chaîne de disposer de sa propre capacité de production d'information et d'images* », a poursuivi le ministre de la culture et de la communication.

En allouant à la chaîne « *une subvention de 15 millions d'euros* », l'Etat lui permettra « *d'engager, dès maintenant, les besoins d'investissement de lancement* ». « *Le projet de budget, a rappelé le ministre, concourt à hauteur de 65 millions d'euros au fonctionnement et à l'équipement* » et l'effort sera maintenu « *jusqu'en 2010* » avec un engagement de l'Etat de « *70 millions d'euros* ». En juin 2006, il présentera l'avancement du dossier qui sera suivi, dans le courant du second semestre, par « *le lancement opérationnel* ».

Commande publique

DAVID TREMLETT SIGNE LES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE VILLENAUXE-LA-GRANDE



© Jacques Philippot

En évoquant la création des vitraux de l'église de Villenauxe-la-Grande (Aube), datant du XV^e siècle, l'artiste britannique David Tremlett indique son « *intention : porter la couleur dans une église dotée d'une merveilleuse lumière naturelle afin que la joie et la célébration résonnent dans l'espace* ». Les couleurs sont chatoyantes, comme le bleu qui symbolise la Vierge et le rouge intense du sang du Christ. Elles s'allient à des formes abstraites, géométriques. « *J'ai voulu poursuivre le dialogue entre architecture et spiritualité par un langage plus symbolique* », ajoute l'artiste. Venu inaugurer, le 24 octobre, les vitraux l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Renaud Donnedieu de Vabres s'interroge : peut-on mieux célébrer les noces de « *l'art contemporain et de notre patrimoine ?* » Prédissant que cette création « *ferait école* », il précise : « *ce que je trouve extraordinaire, c'est cette harmonie entre les époques* ».

Se déployant sur une surface totale d'environ 200 m², les vitraux de David Tremlett courent sur vingt-quatre baies de l'église, constituant un véritable tour de force. Pour leur exécution, il s'est associé à l'atelier Simon Marq, maître-verrier à Reims depuis 1640. Cette réalisation exceptionnelle, la plus importante dans le domaine du vitrail depuis vingt ans en France, s'inscrit dans le cadre du contrat de plan Etat-Région. Destiné à mettre en valeur le patrimoine architectural régional, le volet culturel de ce contrat de plan réunit, pour un financement de 1,2 M€, l'Etat, maître d'ouvrage des vitraux, la région Champagne-Ardenne, le département de l'Aube et la commune de Villenauxe-la-Grande, propriétaire de l'édifice. Par ailleurs, un mécénat de Gaz de France, très actif depuis dix ans dans la restauration de vitraux, a complété le financement.

Présentant les travaux préparatoires de David Tremlett et de Gérard Titus-Carmel, une exposition, *Créer des vitraux au XXI^e siècle*, est présentée au Centre international du vitrail à Chartres jusqu'en septembre 2006

L'ABSTRACTION INTENSE DE DAVID TREMLETT

De Londres à Nairobi, et de Naples à Berlin, les dessins muraux de l'artiste britannique David Tremlett (né en 1945) font désormais partie du paysage urbain. Exposé dans les plus grands musées du monde, la Tate Gallery à Londres, le MoMa à New York ou le Centre Pompidou à Paris, c'est pourtant les murs de nos villes qui inspirent le plus l'artiste pour des créations qui oscillent entre intensité et rigueur géométrique.

En 2002, à l'occasion du Sommet de la Francophonie de Beyrouth, Jacques Chirac lançait l'idée d'une grande manifestation francophone en France. Elle se concrétise en 2006, du 16 mars au 9 octobre, avec *francoffonies ! le festival francophone en France* dont le commissariat général est confié à Monique Veaute, spécialiste des événements culturels internationaux, directrice générale du Festival Romaeuropa en Italie.

Pourquoi un festival autour de la francophonie ?

C'est un projet passionnant parce qu'il concerne 63 États et gouvernements très différents les uns des autres : la Francophonie est une parfaite illustration de la diversité culturelle. Pour beaucoup de pays, la Francophonie représente un espoir de dialogue entre les cultures et de solidarité entre les peuples. Elle est une réponse vivante, différente, positive à la mondialisation. Ce festival sera une occasion de le souligner. La Francophonie est une aventure très récente : elle

MONIQUE VEAUTE : « LA FRANCOPHONIE EST UNE RÉPONSE VIVANTE, DIFFÉRENTE, POSITIVE À LA MONDIALISATION »

n'a pas plus de trente ans. Une aventure fondée sur le goût de la langue française et sur des valeurs en partage : c'est pour cela que de très nombreux pays y sont attachés, ce que les Français ignorent souvent.

Étant donné le grand nombre de pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), n'était-il pas tentant d'en privilégier certains ?

Il n'était pas question de privilégier tel ou tel pays de l'espace francophone. Le festival accueille tous les artistes contemporains qui s'intéressent à la Francophonie, quelle que soit leur nationalité.

Quelles sont les grandes lignes du programme ?

L'ouverture du festival, le 16 mars, coïncidera avec le Salon du livre, qui invitera francoffonies ! et quarante auteurs représentatifs des littératures francophones des cinq continents. La clôture aura lieu le 9 octobre, date anniversaire du centenaire de la naissance de Leopold Sédar Senghor. Toutes les expressions artistiques seront valorisées : littérature, langue française, musique, théâtre, cinéma, danse, arts plastiques et arts visuels, mode, créations audiovisuelles, arts numériques. Durant 207 jours, sur l'ensemble du territoire, le festival sera rythmé par de nombreux événements culturels. Entre autres exemples, la Fête de la musique aura pour thème en 2006 « la Francophonie ». Seront égale-



© D.R.

ment au programme de nombreux colloques sur des thématiques aussi variées que le développement durable, la diversité culturelle et la décolonisation. Je tiens à souligner que cette manifestation associe cinq ministères, les ministères de la culture et de la communication, des affaires étrangères, de l'outre-mer, de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Les 3 f de « francoffonies ! » ont déjà suscité de nombreuses réactions. Pourquoi ce choix ?

Cette graphie fantaisiste rappelle, d'une part, les trois f du titre « le festival francophone en France », mais elle est aussi un clin d'œil affectueux insolent aux contraintes orthographiques de la langue française, auxquelles l'image de la Francophonie est souvent liée. Disons que l'idée d'une Fran-

cophonie génétiquement modifiée ne nous a pas déplu.

Quand on parle de francophonie, on pense surtout à la langue française. Comment considérez-vous sa place dans le monde ?

Parlé sur les cinq continents, le français est le lien fondateur qui rassemble les pays de l'espace francophone. Le français reste une langue très importante et il est évident que la Francophonie ne doit jamais abandonner son projet lié à l'alphabétisation et l'apprentissage. Même les pays où on ne le parle pas s'intéressent au projet politique porté par la Francophonie, car elle défend la diversité culturelle, qui signifie aussi diversité linguistique. Membre du comité d'honneur, Dominique Wolton reprend : « *Pas de culture et de politique sans langue maîtrisée* ». Voilà pourquoi la langue est au cœur de ces festivités francophones.